

Mise-à-jour situation Covid



Bonjour à tous, parents, joueurs, entraîneurs et bénévoles,

Tout comme vous, nous sommes déçus de la tournure des événements de cet automne. Malgré tous nos efforts et la mise en place d'un protocole Covid suffisamment solide, la Santé publique a décidé de mettre en pause le sport organisé en général. Tout comme vous, nous sommes impuissants face à cette situation et nous n'avons aucune idée du moment où nous pourrions permettre la relance de nos activités sur glace.

Annulation de saison et demandes de remboursements

À cet effet, le conseil d'administration de l'association a pris la décision de garder une porte grande ouverte à la possibilité d'offrir de nouveau du hockey sur glace à nos enfants cette année, même si cela ne nous était permis qu'en février, mars ou avril.

Considérant une reprise des activités au cours de la saison actuelle, les frais seront calculés au prorata des semaines d'activités (la différence entre le frais d'inscription et le frais réel fera l'effet d'un crédit inscrit dans le dossier du joueur applicable lors de l'inscription 2021-2022). Un prolongement de la saison jusqu'au 30 avril est envisagé sous conditions de l'obtention d'heures de glace offertes par les villes. Le but étant le bien-être des jeunes. Nous sommes confiants que les villes accèderont à nos demandes.

Cependant, les parents désirant se faire rembourser pourront le faire et devront se prévaloir de cette option par le biais d'une demande auprès de notre trésorier M. Luc Champigny.

Il est important de souligner que les parents qui auront demandé un remboursement pour la saison en cours ne pourront inscrire de nouveau leur enfant lorsque nos activités reprendront cette saison, que ce soit en février, mars ou avril 2021. Ils pourront bien entendu inscrire leur enfant pour la saison 2021-2022 aux tarifs qui seront alors en vigueur.

Nous croyons que dans les circonstances, l'Association prend une décision qui permet à la fois la pérennité de notre programme de hockey, en plus de prendre en considération les parents qui désirent obtenir un remboursement. Notre objectif demeure de permettre aux enfants de revenir sur la glace au cours des prochains mois.

Nous vous remercions pour votre énorme collaboration et compréhension.

Pour terminer, toute l'équipe de bénévoles de l'AHMBR vous souhaite une excellente année 2021 et nous espérons pouvoir vous croiser le plus tôt possible sur une patinoire près de chez nous!